



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DE L' AISNE

PREFECTURE  
CABINET  
Bureau de la Sécurité Intérieure

Laon, le 03 MARS 2017

Affaire suivie par : A. LAFLUTTE  
Tel. : 03.23.21.82.71  
Mél : pref-bureau-securite-  
interieure@aisne.gouv.fr

Le Préfet de l'Aisne

à

Liste des destinataires in fine

**OBJET** : Appel à projet relatif à l'amélioration des relations entre les jeunes et les forces de sécurité de l'État dans les zones de sécurité prioritaires et les quartiers de la politique de la ville.

**REF** : Circulaire ministérielle en date du 1<sup>er</sup> février 2017, relative aux orientations en faveur de l'amélioration des relations entre la population et les forces de sécurité de l'État dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones de sécurité prioritaires (ZSP).

L'amélioration des relations entre la population et les services publics constitue un enjeu majeur. Cette préoccupation vise notamment la relation entre les jeunes et les forces de sécurité de l'État, en particulier dans les quartiers de la politique de la ville.

Un appel à projets national spécifique est lancé afin de répondre à cette priorité. Les porteurs de projets (collectivités, associations ou État) souhaitant soumettre un projet innovant, devront répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- Les actions doivent être destinées aux habitants des QPV et/ou des ZSP. Une attention particulière sera portée aux actions en faveur **des jeunes et des femmes**.
- Seront privilégiées les actions ayant un impact dans la durée et s'inscrivant dans une démarche globale et partenariale.
- Les actions devront impliquer de manière active les forces de sécurité de l'État et la population.
- Les actions mises en œuvre devront répondre au moins à l'une des finalités suivantes :
  - Informer, sensibiliser et communiquer auprès de la population sur les différents métiers des forces de sécurité de l'État, ainsi que sur les activités menées ;
  - Permettre les échanges et faciliter la communication entre la population et les forces de sécurité de l'État ;
  - Agir sur les représentations mutuelles, faire évoluer ces représentations, déconstruire les stéréotypes ;
  - Comprendre la manière dont la population perçoit et pratique l'espace public (sentiment d'insécurité, stratégie d'évitement de certains endroits, mobilier urbain, dégradations, ...) ;
  - Promouvoir la citoyenneté.

Les porteurs de projets sont invités à communiquer leur demande de subvention (dossier cerfa) aux services de la Préfecture sous le timbre du bureau de la sécurité intérieure :

Préfecture de l'Aisne  
Bureau de la sécurité intérieure  
2 rue Paul DOUMER  
02010 LAON CEDEX

Les dossiers complets devront être transmis au plus tard le vendredi 7 avril 2017, **délai de rigueur.**

Je vous précise que **chaque projet doit comprendre un dispositif d'évaluation qualitative.**

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Préfet de l'Aisne  
  
Nicolas BASSELIER

## DESTINATAIRES IN FINE

- Messieurs les procureurs de la République près les TGI de Laon, Saint-Quentin et Soissons,
- Madame et Messieurs les sous-préfets d'arrondissement,
- Monsieur le Directeur départemental de la sécurité publique,
- Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie départementale,
- Monsieur le Directeur départemental de la cohésion sociale,
- Monsieur le directeur territorial des services de la protection judiciaire de la jeunesse Somme-Aisne,
- Monsieur le directeur départemental des services pénitentiaires d'insertion et de probation,
- Mesdames et Messieurs les présidents des conseils locaux et intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance du département de l'Aisne.
- Monsieur le Sénateur-maire de Laon,
- Madame le maire de Saint-Quentin,
- Monsieur le maire de Soissons,
- Monsieur le maire de Château-Thierry,
- Monsieur le maire d'Hirson,
- Monsieur le maire de Villers-Cotterêts,
- Monsieur le maire de Tergnier,
- Monsieur le maire de Chauny,
- Monsieur le maire de La Fére,
- Monsieur le maire de Braine,
- Monsieur le maire de Guise,
- Monsieur le maire de Charly-sur-Marne.